



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 19 septembre 2019

Communiqué de presse

RELÈVEMENT PAR MOODY'S DE LA NOTE DE CRÉDIT LONG TERME DES CAISSES RÉGIONALES, DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. ET DE CRÉDIT AGRICOLE CIB

L'agence de notation Moody's a relevé le 19 septembre la note de crédit long terme des entités du Groupe Crédit Agricole suivantes : les Caisses Régionales, Crédit agricole SA et Crédit Agricole CIB. Cette note passe de A1 à Aa3.

Les notes long terme de tous les instruments de dettes émis par ces entités sont relevées d'un cran. La perspective passe de positive à stable et la note court terme reste inchangée à P-1.

Moody's justifie le relèvement des notes par l'amélioration constante du niveau de capitalisation du Groupe, de la qualité de ses actifs ainsi que de la diversification des sources de revenus, qui lui permet de conserver sa rentabilité dans un environnement de taux bas. C'est une belle reconnaissance de la force du modèle de banque universelle de proximité du Groupe et de ses capacités à atteindre ses objectifs stratégiques.

Ce relèvement porte la note des dettes senior préférées émises par Crédit Agricole SA à Aa3, celle des dettes senior non-préférées et instruments Tier 2 à Baa1 et celle des instruments Additional Tier 1 à Baa3. Ces derniers sont donc désormais dans la catégorie «Investment Grade».

Pour plus de détails sur les raisons motivant cette décision, se référer au communiqué de presse publié par Moody's le jeudi 19 septembre, «Rating Action : Moody's upgrades Credit agricole S.A's long term deposit and senior unsecured debt rating to Aa3 from A1, outlook changed to stable».

Pour rappel, les notes de crédit long terme des Caisses Régionales, de Crédit Agricole S.A., et de Crédit Agricole CIB sont A+ chez S&P et Fitch Ratings depuis octobre 2018 et mai 2017 respectivement.